



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Vincent Peillon veut "repenser le collège unique" : chiche !

A l'occasion du Conseil Supérieur de l'Éducation du vendredi 6 décembre 2013, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a fait quelques annonces concernant le collège.

En premier lieu, le ministre a annoncé la fin de la note de vie scolaire. La CGT Educ'action prend acte positivement de cette suppression qu'elle revendiquait.

En second lieu, le ministre a annoncé la création de 4 000 postes (en équivalents temps plein), dont 1 500 dès la rentrée 2014. Ces postes seraient utilisés aux "temps d'accompagnement éducatif". "Un volant d'heures professeurs sera alloué à chaque niveau", de quatre heures en sixième cinquième et deux en quatrième troisième, pour "donner aux équipes davantage d'autonomie pour faire réussir tous les élèves". La CGT Educ'action souhaite que ce soit des décharges de service pour améliorer les conditions de travail des personnels. De plus, le ministre fait le choix de ne pas renforcer les enseignements qui pourtant en auraient besoin. La CGT Educ'action demande à ce que ces 4 000 postes servent, entre autres, à renforcer les enseignements en collège. La CGT Educ'action rappelle son opposition à la généralisation de l'accompagnement éducatif.

Enfin, le ministre a annoncé vouloir "repenser" le collège unique. La CGT Educ'action accueille favorablement cette annonce, d'autant qu'elle considère que le collège dit unique n'a jamais été mis en place dans la réalité. La CGT Educ'action rappelle plusieurs des principes qui doivent guider un lancement d'un collège vraiment unique :

- Une école publique, gratuite et laïque, dont l'objectif premier est la réussite de tous les jeunes élèves en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation.
- L'insertion sociale et professionnelle, l'épanouissement personnel, dans le contexte d'une élévation générale des niveaux de qualification, imposent l'acquisition d'une formation initiale solide et de haut niveau. L'accès à la formation continue durant la vie professionnelle est corrélé à la réussite lors de la formation initiale.

C'est pourquoi la CGT revendique la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. En urgence, nous considérons que la fin de la 3e doit être atteinte par l'ensemble d'une classe d'âge. La CGT s'oppose donc fermement à toute orientation au cours de la scolarité au collège qui ne peut constituer une solution aux difficultés des élèves. Chaque élève doit donc s'être constitué en fin de troisième un bagage culturel commun qui intègre tous les aspects de la connaissance : littéraire, historique, scientifique, technologique, économique et sociale, artistique et sportive. En ce sens, la CGT s'oppose à la réduction de la scolarité obligatoire au socle commun. Loin d'assurer à tous les élèves une base commune, le socle conduit les enseignant-es à proposer une éducation au rabais aux élèves en difficulté et une éducation plus ambitieuse aux élèves les plus initiés. Pire, dans le cadre de la territorialisation actuelle que nous contestons, cette politique renforce une école à deux vitesses sur le territoire au détriment des classes populaires.

Le collège doit entrer dans une nouvelle phase de démocratisation après la phase de massification. Les enseignements sont actuellement organisés pour des élèves qui sont à l'aise avec le système scolaire, et sont ainsi générateurs d'échec. La scolarité au collège doit engager l'élève sur la voie de l'émancipation à travers la construction d'une culture, la structuration de l'intelligence et le développement de capacités critiques, la formation à la citoyenneté. Le collège doit permettre à tous les élèves d'obtenir un niveau qui leur ouvre un large choix de parcours, qui favorise leur épanouissement et les conduise, à une qualification pour une insertion sociale et professionnelle souhaitée et assumée.

Montreuil, le 9 décembre 2013

